

3 novembre 2016

La CAP des inspecteurs des affaires maritimes était présidée par Madame Marie-Christine Perrais, nouvelle adjointe au responsable de la sous-direction de la modernisation et de la gestion statutaire.

Le quorum est atteint. Mme Marion Fielbard est désignée comme secrétaire de séance.

Préalablement à l'étude de l'ordre du jour, la présidente répond aux différentes questions diverses des organisations syndicales.

Point sur l'intégration : notre administration a transmis au guichet unique le dossier de l'intégration des IAM avant l'été comme déjà annoncé à la CAP du mois de juin. Après de nombreuses relances, on sait, à ce jour, que la DGAFP a ouvert le dossier très récemment. Le bureau espère une réponse le plus rapidement possible et nous fournira alors le calendrier.

PPCR : ce point est étroitement lié à l'intégration. Le bureau a rappelé à la DGAFP cette problématique à savoir que l'étude PPCR n'a pas été prévue dans les textes pour les IAM en raison de l'intégration. Si l'intégration dans les corps des attachés et des ingénieurs ne se fait pas avant le 1^{er} janvier 2017, il sera nécessaire de traiter le problème pour les IAM.

RIFSEEP : le sujet est à l'étude au bureau ROR.

Recrutement : le bureau des Affaires maritimes a choisi d'effectuer le recrutement des futurs inspecteurs de la sécurité des navires par le biais de l'ENTPE comme prévu dans le processus de l'intégration des IAM dans le corps des ITPE.

Le cycle de formation à l'ENTPE se fait en 3 ans plus une 4^{ème} de spécialisation dans le Réseau Scientifique et Technique (RST).

A l'automne 2015, la DAM, l'ENSAM et des élèves stagiaires de l'ENSAM sont allés présenter le métier à l'ENTPE et ont proposé 3 postes. 2 candidats y ont répondu positivement et ont rejoint l'ENSAM en septembre 2016. En octobre 2017, 4 postes ont été proposés pour 2017 sans réponse pour l'instant après une nouvelle présentation du métier en octobre 2016.

Mobilité, mouvement : les organisations syndicales font remarquer qu'il y a encore des postes qui ont été pourvus sans qu'ils ne soient passés au mouvement (ex, le poste de directeur de l'UCEM). Le bureau pense que ce poste a été fléché IGAM alors qu'il n'aurait pas dû. Depuis un an, un gros travail entre le bureau MGS3 et la DAM a été fait pour éviter ce genre de problème. En dehors des postes CROSS, SM1 et Outremer, tous les postes doivent passer au mouvement. Les organisations syndicales font remarquer que tous les postes de sortie d'école des Administrateurs ne passent pas au mouvement (ex : chef du service des affaires maritimes de st Malo). Le bureau MGS3 prend note. La représentante de la DAM ne fait pas de commentaires.

Postes de Conseillers des Affaires Maritimes (CAM): tous les postes de CAM ont été pourvus afin qu'aucun ne soit perdu avec l'intégration. Les trois derniers à avoir été pourvus sont :

- Chef du Centre de Sécurité de Saint Nazaire
- Chef du service des Gens de Mer de la DIRM NAMO
- Directeur du Lycée Professionnel Maritime de Cherbourg

Approbation des PV des précédentes CAP

Les PV des CAP du mois de mars et de juin 2016 sont encore en cours de signature. Une CAP électronique sera convoquée pour leur signature avant janvier 2017.

Mouvements

1^{er} niveau - mutation au 1^{er} mars 2017 (sauf mention contraire)

Nom	service d'origine	service d'accueil	observations	Poste n°
Morel Marie-France	DDTM 76	DDTM 76		190378
Guillemot Alice	Min Agric	LPM Guilvinec		190280

2^e niveau - mutation au 1^{er} mars 2017 (sauf mention contraire)

Nom	service d'origine	service d'accueil	observations	Poste n°
Millet Gina	CMVRH/CEDIP	CVRH Toulouse		192677

Intégrations

M Yves BOULLEUC au Lycée Professionnel Maritime de St Malo quitte le corps des Professeurs des lycées professionnels agricoles pour le corps des Inspecteurs des Affaires Maritimes.

M Smail HIDOUCHE au CEREMA Eau mer et Fleuve quitte le corps des Inspecteurs des douanes pour le corps des Inspecteurs des Affaires Maritimes.

La date d'intégration se fera, au plus tôt, à la date de la CAP.

Détachements

Mme MILLE CLAIRE Corinne, professeur des lycées professionnels agricoles, est détachée dans les corps des Inspecteurs des Affaires Maritimes au 1^{er} septembre 2016.

Mme GUILLEMOT Alice, professeur des lycées professionnels agricoles, est détachée dans le corps des Inspecteurs des Affaires Maritimes à la date de sa prise de poste au Lycée Professionnel Maritime du Guilvinec.

Réorganisation

Lors de la réorganisation des DREAL Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, Mme PEDELABORDE passe du poste de « chargé de mission planification de l'urbanisme DD territoires littoraux » au poste de « chargé d'animation de la politique régionale « LHI DALO GDV » » à compter du 1^{er} juillet 2016.

Promotions

Pour la liste d'aptitude au grade d'inspecteur des affaires maritimes, seul un poste est proposé dans le cadre de la mesure de sauvegarde (1 % du nombre de membres actifs du corps).

Après un vote, M. Flaux Gérard est élu.

Pour le concours au grade d'inspecteur principal des Affaires Maritimes de 2nde classe, il y a 4 postes : 3 pour l'examen professionnel et 1 en promotion.

Pour la promotion au grade d'inspecteur principal des Affaires Maritimes de 2nde Classe, M.Prévoit est élu.

Pour la promotion au grade d'inspecteur principal des Affaires Maritimes de 1^{ère} classe, les candidats suivants ont été retenus :

- Olivier COURGEON
- René KEREBEL
- Philippe MARTINEZ

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette session, contacter les élu-e-s CFDT-UNSA :

Patrice BEAULIEU **DDTM 35** **02 99 20 64 76**

patrice.beaulieu@i-carre.net

Catherine RATSIVALAKA **CEREMA** **02 98 05 76 45**

catherine.ratsivalaka@cerema.fr

Stéphane KERAUDRAN **DDTM/DML 56** **02 97 37 39 38**

stephane.keraudran@morbihan.gouv.fr

Philippe LE ROLLAND **CITIS** **02 31 43 15 29**

Philippe.le-rolland@calvados.gouv.fr